



Dernières offres patronales : encore loin de la coupe aux lèvres !

Le 6 avril dernier, le Comité patronal de négociation en santé et services sociaux (CPNSSS) a déposé des offres aux différentes tables sectorielles. Plutôt qu'un nouveau dépôt, il s'agit davantage de **précisions sur le dépôt initial** venant clarifier les intentions du gouvernement sur plusieurs aspects.

Bien que l'analyse de ces offres ne soit pas finalisée, votre comité de négociation peut affirmer **qu'elles sont largement insuffisantes** et ne traduisent pas le coup de barre nécessaire pour améliorer significativement les conditions de travail des travailleuses et des travailleurs du réseau.

Voici un lien vers une [première réaction en intersyndicale](#).

Le gouvernement met l'accent sur la nécessité d'introduire des conditions de travail différenciées entre différents secteurs et groupes de personnes salariées.

Tout en prenant en considération des besoins spécifiques de certains secteurs en souffrance, **cette approche ne permettra pas, selon nous, de régler les enjeux majeurs d'attraction et de rétention de personnel touchant l'ensemble des titres d'emploi du réseau**. Elle tend à mettre en concurrence les secteurs plutôt que de travailler à implanter des solutions structurantes bénéfiques pour toutes et pour tous.

Par exemple, le gouvernement propose de prévoir une mesure temporaire d'une durée d'un an visant le remboursement du coût d'adhésion à un ordre professionnel. Toutefois, cette mesure ne s'appliquerait qu'aux personnes salariées travaillant à l'évaluation, à l'orientation et à la protection de la jeunesse et ne ciblerait que certains titres d'emploi. À la Fédération des professionnelles (FP-CSN), nous demandons le remboursement par l'employeur de tous les droits d'exercice exigés par les ordres professionnels et des autres droits liés aux conditions d'exercice.

Plusieurs propositions laissent entrevoir un recul, notamment la proposition visant à revoir l'ensemble des primes, indemnités et montants forfaitaires pour répondre aux défis de pénurie de personnel ou celle visant à redéfinir ce qui constitue du temps supplémentaire.

Au cours des prochaines semaines, une analyse approfondie de ces offres patronales sera faite par votre comité de négociation. Bien qu'elles manquent d'ambition, **ces propositions ouvrent plusieurs pistes de discussion que le comité saisira afin de ramener NOS SOLUTIONS à la table de négociation**. Votre comité de négociation souhaite également une accélération du rythme des travaux et fera pression dans ce sens.

Les mandats que nous avons reçus en assemblée générale l'automne dernier ne sont pas de répondre uniquement aux besoins de groupes ciblés par le gouvernement qui en fait ses choux gras sur la place publique. La FP se battra jusqu'au bout pour aller chercher le meilleur règlement possible pour l'ensemble de ses membres.



Vers une intensification des moyens de pression

La mobilisation des membres est essentielle pour faire monter la pression à la table de négociation. Les syndicats du Front commun sont actuellement en tournée d'assemblées générales afin d'adopter **des mandats d'intensification des moyens de pression**. Au cours des derniers jours, vous avez également fait le choix de vous doter de **fonds de grève locaux** afin de réduire les iniquités entre les travailleuses et les travailleurs en cas de recours à la grève, si cette stratégie s'avère nécessaire. **Ce sont deux gestes significatifs qui constituent en soi des moyens de pression.**

Depuis le jeudi 13 avril, l'ensemble des travailleuses et des travailleurs sont appelés à **porter leur chandail du Front commun**, et ce, **tous les jeudis**. Il s'agit d'un moyen efficace pour démontrer notre mobilisation et notre solidarité dans les milieux de travail. Si le port du chandail suscite des réactions de la part de votre employeur ou qu'il est impossible en raison de mesures de santé-sécurité au travail, nous vous invitons à contacter votre exécutif local.

Également **au menu des prochaines semaines** :

- Fin avril : Une deuxième journée de formation des personnes responsables de la mobilisation et de l'information (RESO et RELAIS) dans vos syndicats, qui **sera suivie d'une action locale dans les établissements** : restez à l'affût !
- Mai : Des **ateliers dazibao** seront organisés dans les milieux de travail pour inviter les membres à produire des bannières géantes tout en envoyant des messages au gouvernement. Plus d'information à venir.
- Rappel : Les **outils en réaction au dépôt patronal sont disponibles en ligne [au lien suivant](#)**. Nous vous invitons à les utiliser largement si ce n'est déjà fait.

Dépôt des listes des services essentiels (SE)



Ce 6 avril 2023, les syndicats de la FP-CSN en santé et services sociaux ont déposé leurs listes de services essentiels à l'employeur et ont ainsi franchi une **étape importante en vue d'acquiescer le droit de grève dans le cadre de la présente négociation**. Pour la première fois, ce dépôt s'est fait **de façon coordonnée avec l'ensemble des syndicats du Front commun** soumis au régime des services essentiels.

Alors que les négociations piétinent, cette étape permet d'envoyer un message clair au gouvernement : **Nous, d'une seule voix, serons prêts à recourir à ce moyen de pression ultime si la négociation l'exige.**

N'hésitez pas à communiquer avec votre exécutif local pour toute question.

Solidarité,

Le comité de négo de la FP-CSN (secteur SSS)

